

RESEARCH ARTICLE

**Commerce et autonomisation des femmes en
zone CEMAC**

AUTHORS

Marthe Olga Mbang

Commerce et Autonomisation des Femmes en Zone CEMAC

Mbang Marthe Olga, PhD

Université de Yaoundé II, IRIC, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2023.v19n16p232](https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n16p232)

Submitted: 02 April 2023

Accepted: 26 June 2023

Published: 30 June 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Mbang M.O. (2023). *Commerce et Autonomisation des Femmes en Zone CEMAC*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (16), 232. <https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n16p232>

Résumé

Le présent article a pour objectif de montrer la contribution du commerce international à l'amélioration de l'autonomie des femmes dans les pays de la zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) sur la période 1980-2020 et proviennent de la Banque Mondiale (2020). La modélisation de la relation entre le commerce et l'autonomisation de la femme s'inspire de l'équation de la demande relative des facteurs, formulée par Brown et Christensen (1981). Le test de Hausman montre que l'estimateur approprié pour l'étude est le Pooled Mean Group (PMG). Les résultats dévoilent que le développement du commerce international augmente significativement la part relative de la main d'œuvre féminine et donc l'autonomisation des femmes à long terme en raison des emplois qu'il crée dans le secteur extérieur. Les qualifications de plus en plus croissantes des femmes semblent leur permettre de saisir les opportunités d'emplois dans le secteur extérieur en zone CEMAC. Il est donc recommandé de poursuivre les efforts de création d'une zone de libre-échange intercontinentale africaine.

Mots-clés: Autonomisation des femmes, Commerce, PMG

Trade and Women's Empowerment in the CEMAC Zone

Mbang Marthe Olga, PhD

Université de Yaoundé II, IRIC, Cameroun

Abstract

This study aims to show the contribution of international trade to the improvement of the autonomy of women in the countries of the CEMAC (Central African Economic and Monetary Community) zone over the 1980-2020 period and come from the World Bank (2020). The modeling of the relationship between trade and female empowerment is inspired by the relative factor demand equation formulated by Brown and Christensen (1981). The Hausman test shows that the appropriate estimator for the study is the Pooled Mean Group (PMG). The results show that the development of international trade significantly increases the relative share of female labor and therefore the long-term empowerment of women because of the jobs it creates in the external sector. The increasing qualifications of women seem to enable them to seize job opportunities in the external sector in the CEMAC zone. It is therefore recommended authority continue efforts to create a zone for the creation of an African intercontinental free trade area.

Keywords: Women's Empowerment, Trade, PMG

Introduction

Les stratégies et les modèles de développement durable dont s'inspirent tous les pays et singulièrement les pays en développement, pour définir et conduire leurs politiques et les programmes, mettent un accent particulier, ces dernières années, sur la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes. Promouvoir donc l'autonomisation économique des femmes c'est, avant tout, promouvoir la participation pleine et entière des femmes au devenir de leur société et en favoriser le développement durable. Parmi les problématiques indissociables de celle-ci, il y a d'abord la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, la pauvreté frappe encore plus durement les femmes que les hommes aussi bien dans les pays du Sud que dans ceux du Nord, notamment en raison des inégalités sociales et du manque d'opportunités qui les confinent à la précarité. C'est ainsi qu'on peut relever par exemple qu'en 2022, l'indice d'inégalité de genre (IIG), en Russie, est de 0.203, en Géorgie

de 0,280 et un peu plus élevé dans les pays du Sud où il atteint 0.541 pour le Gabon, 0.564 pour la République du Congo et 0.565 au Cameroun¹

L'enclîn sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes en zone CEMAC nous ramène aussi, bien évidemment, à la question plus large de l'atteinte de l'égalité des genres dans les échanges commerciaux en zone CEMAC. Pour cela, et dans l'objectif d'une équité, les hommes et les femmes doivent être en mesure de jouir des mêmes opportunités économiques.

À première vue, la politique commerciale est neutre, puisqu'aucun pays n'impose de mesures tarifaires ou non tarifaires différentes aux femmes par rapport aux hommes. Pourtant, si on regarde de plus près, on constate que l'incidence des politiques commerciales varie beaucoup entre les femmes et les hommes, et même selon différents groupes de femmes. Les organisations internationales sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à établir ce lien et à mettre l'autonomisation économique des femmes au premier point de leur ordre du jour sur l'égalité des genres. Les stratégies et les modèles de développement durable, dont s'inspirent tous les pays et singulièrement les pays en développement, pour définir et conduire leurs politiques et les programmes, mettent également un accent particulier ces dernières années, sur la réduction des écarts entre hommes et femmes en rendant celles-ci autonomes. En effet, la précarité des femmes est perçue comme un sérieux handicap à la stabilité et à la cohésion sociales des nations, de sorte que les politiques, programmes et actions s'évertuent, non seulement à la réduire, mais également à s'attaquer aux sources inhérentes.

C'est cet objectif qui a conduit le Système des Nations Unies à créer des programmes et à mettre en place des instruments tels que le Programme de Développement Durable à l'Horizon 2030 »². C'est dans ce cadre que, partout dans les pays en développement, il est fait la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'autonomisation de la femme. En fait, tous s'accordent à mettre en évidence que la pauvreté de la femme constitue un obstacle spécifique pour atteindre l'objectif majeur de 2030. Pour y parvenir, il est fondamental d'« émanciper » les femmes. Et, l'autonomisation des femmes est un processus et le biais par lequel la vie des femmes est transformée. Passant ainsi d'une situation dans laquelle elles ont des pouvoirs

¹ Cf. Rapport sur le développement humain 2021/2022 : Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation, New York, Programme des Nations unies pour le développement, sept 2022, 337 p.

² Des cibles privilégiées ont été identifiées pour bénéficier de toutes les formes de ressources tant au niveau international qu'au plan national pour qu'à l'horizon 2030 la pauvreté la plus abjecte soit éliminée sinon réduite de manière substantielle dans les pays les moins avancés en termes de développement. Réduire la pauvreté des femmes et des jeunes constitue désormais un enjeu majeur et tous les pays s'évertuent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et programmes qui répondent à cet objectif crucial mais nécessaire pour l'équilibre des sociétés et l'égalité du genre.

limitées en raison des obstacles liés aux inégalités entre femmes et hommes à une situation dans laquelle elles disposent des mêmes pouvoirs que les hommes. En effet, les aspects économiques, sociaux, personnels et politiques de l'autonomisation des femmes sont liés. En conséquence, un changement positif dans l'un des aspects de la vie des femmes ne peut être durable sans une avancée dans les autres domaines.

L'aspect économique constitue une composante essentielle de l'autonomisation des femmes, car il a trait à leur capacité à accéder aux ressources productives, à les contrôler et à être reconnues en tant qu'actrices pleinement engagées de l'économie. Or, les économies de l'Afrique centrale sont caractérisées par leurs fragilités, et d'après certains rapports sur le développement humain comme celui de 2014, il ressort que pratiquement tous les pays vivaient au-dessous du seuil de pauvreté de 1,25\$ par jour pour la période comprise entre 2002-2012. C'est ainsi qu'on note : au Cameroun 9,56%, au Congo Brazzaville 54,1%, au Gabon (4,84%), Tchadiens 42 %, en Guinée équatoriale 3,33%. En RCA, d'après les dernières estimations du Rapport datant de 2020, environ 71 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.³ En effet, ces estimations reflètent le degré de pauvreté selon son seuil international. Revenant plus spécifiquement aux femmes qui représentent la classe la plus touchée par ce fléau, et de son autonomisation, cette dernière englobe davantage d'aspects que l'autonomisation économique en tant que telle. Car, elle comprend le processus d'obtention d'un ensemble plus vaste de droits politiques, économiques et sociaux. Il convient toutefois de noter que la participation économique, en tant que telle, ne suffit pas à garantir une autonomisation plus vaste des femmes : cela nécessite des approches supplémentaires qui remettent en question les obstacles structurels qui empêchent les femmes de s'autonomiser dans tous les aspects⁴. Pour mieux appréhender le lien ambivalent entre le commerce et l'autonomisation des femmes en zone CEMAC, cet article procède tout d'abord à une analyse théorique, avant d'arborer l'analyse empirique.

2. Revue de la littérature Théorique

Bien que certains chercheurs comme Schultz (2007 ; Kazandjian et al., (2019) ou Rocha et Winkler, (2019), soient persuadés que le commerce a permis de relever les niveaux de vie de milliards de personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, du fait de l'accroissement de leurs salaires, de la création des emplois de qualité, etc. De nombreuses données empiriques : Heath et Moubarak (2015), ou Moazzem et Radia (2018), attestent aussi par ailleurs, des retombées positives des échanges commerciaux pour la

³ Ici, soit moins de 1,90 dollar par jour, en parité de pouvoir d'achat.

⁴ Il s'agit notamment des aspects économique, social, politique et personnel.

productivité, la concurrence, les revenus, la baisse des prix et le bien-être social. Le cadre conceptuel retenu dans cet article montre les différents canaux de transmission par lesquels le commerce et les politiques commerciales peuvent avoir une incidence sur les femmes, dans trois rôles économiques clés : le travail, la consommation et la prise de décisions. Et bien évidemment, elle analyse aussi de nouvelles données⁵ pour montrer l'impact différencié du commerce et des politiques commerciales sur les femmes et les hommes ; en termes de rémunération, de consommation et de bien-être, ainsi que de qualité et de quantité d'emplois disponibles. Il est vrai qu'une nouvelle analyse empirique fondée sur ces données laisse penser que l'expansion du commerce peut inciter les pays à améliorer les droits des femmes et à accroître leur participation à l'économie.

2.1. Le commerce améliore l'existence des femmes

Durant les 30 dernières années, le monde a connu une intégration croissante. La part du commerce des marchandises dans le Produit Intérieur Brut (PIB) est passée d'environ 43% en 1995 à près de 60% en 2017⁶. Les Droits de Douane (DD) ont progressivement diminué à partir de l'établissement de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1948, puis des mesures de libéralisation unilatérale et huit cycles de négociations multilatérales ont fortement réduit les DD appliqués par les Membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Les taux de la Nation la Plus Favorisée (NPF) appliqués, supérieurs à 10% en 1995, se situaient en 2017 juste au-dessus de 7%⁷. D'une manière générale, les pays qui sont ouverts au commerce international enregistrent une plus forte croissance, innovent, augmentent leur productivité et offrent à leur population des revenus plus élevés et des perspectives élargies. L'ouverture commerciale est aussi bénéfique pour les ménages à faible revenu puisqu'elle permet aux consommateurs d'accéder des marchandises et services plus abordables.

L'intégration dans l'économie mondiale par le biais du Commerce et des chaînes de Valeur Mondiales (CVM) favorise la croissance économique et fait reculer la pauvreté, au niveau local comme à l'échelle internationale. Au fil du temps, le commerce a joué un rôle important en faveur de l'égalité hommes-femmes dans le monde⁸.

Une étude conjointe de la Banque Mondiale (BM) et de l'OMC (2020), sur : *Les femmes et le commerce : le rôle du commerce dans la promotion de*

⁵ Cf. base de données ventilées par sexe de la Banque mondiale sur la main-d'œuvre et qui est disponible à l'adresse <http://datatopics.worldbank.org/gdld/>.

⁶ Cf. Etude conjointe de la BM et de l'OMC de 2020.

⁷ Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>, (1990).

⁸ Op. cit.

l'égalité hommes-femmes, relève que le commerce peut améliorer considérablement les perspectives économiques pour les femmes, en augmentant l'emploi et les salaires, en créant de meilleurs emplois et en réduisant les coûts. Cependant, ces effets positifs ne se concrétiseront que si les obstacles qui pèsent sur les femmes sont levés, et si des politiques appropriées visant à faire face aux coûts d'ajustement sont mises en place. Bien avant cette étude conjointe, la libéralisation commerciale⁹ a été liée à l'accroissement du volume des échanges, à une plus forte accumulation de connaissances et de compétences (capital humain), et à plus d'égalité¹⁰ entre les hommes et les femmes (Schultz, 2007). On constate une corrélation positive entre l'ouverture d'un pays aux échanges, mesurée par le ratio du commerce au PIB, et l'égalité hommes-femmes¹¹ ainsi que les droits juridiques des femmes¹². Plus un pays est intégré au niveau mondial, plus le commerce peut donner une impulsion en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie économique. La concurrence commerciale rend en effet les inégalités plus coûteuses dans un monde intégré. Les pays où les travailleuses font l'objet de discriminations sont moins compétitifs sur le plan international, en particulier si la main-d'œuvre dans les secteurs d'exportation est en grande partie féminine (Banque mondiale, 2011). Par ailleurs, les inégalités hommes-femmes se traduisent par moins de diversification et d'innovation pour les marchandises produites et exportées. C'est particulièrement vrai dans les pays à faible revenu, où les femmes sont généralement moins instruites et ont moins de possibilités d'emploi que les

⁹ Cf. Rapport BM et OMC (2020) qui rappelle que le commerce est la somme des exportations et des importations de marchandises et de services mesurée en pourcentage du PIB. Pour éviter un biais de sélection, les droits de douane ont été calculés pour un échantillon équilibré de pays et les valeurs manquantes sont interpolées. L'échantillon inclut 82 pays avec des taux NPF appliqués pour au moins 15 ans entre 1995-2017.

¹⁰ En effet, L'Indice d'inégalité de genre mesure les inégalités hommes-femmes pour trois aspects importants du développement humain suivant plusieurs variables: la santé reproductive (taux de mortalité maternelle et taux de fécondité des adolescentes), l'autonomisation (proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et part des hommes et des femmes de plus de 25 ans ayant fait des études secondaires), et statut économique (taux d'activité de la population des deux sexes parmi les personnes âgées de 15 ans et plus). L'Indice Les femmes, l'entreprise et le droit mesure les progrès accomplis vers une égalité entre hommes et femmes vis-à-vis de la loi.

¹¹ Ibi : Rapport (2020), tiré de D'après des données issues de l'Indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement (<http://hdr.undp.org/en/data>), de l'Indice Les femmes, l'entreprise et le droit de la Banque mondiale (<https://wbi.worldbank.org/en/resources/data>) et des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (<https://datacatalog.worldbank.org/dataset/worlddevelopment-indicators>)

¹² Idem.

hommes, ce qui les empêche d'apporter des idées pour l'accroissement de la productivité et la création d'emplois (Kazandjian et al., 2019).

En effet, toutes ces postures rejoignent celles de Bussolo et De Hoyos, (2009) ; Juhn et al. (2014) ; Heath et Mobarak, (2015) ; Tejani et Milberg, (2016) ; Ngai et Petrongolo, (2017) ; Gaddis et Pieters, (2017) ; Gailles et al., (2018) ; Brussevich, (2018) ; Rocha et Winkler, (2019) ; Elles font apparaître plusieurs (04) leviers du commerce à l'endroit des femmes. Tout d'abord, il accroît les salaires des femmes et l'égalité économique, il crée des emplois de meilleure qualité pour les femmes, il stimule les entreprises qui participent au commerce international à employer davantage de femmes et enfin, il peut améliorer le bien-être des femmes. Pour eux, le commerce international a un effet positif sur l'égalité hommes femmes puisqu'il aide les femmes à trouver une place dans l'économie formelle et à obtenir des emplois offrant de meilleures conditions et de plus grands avantages. La part des emplois occupés par des femmes est plus élevée dans les entreprises les plus intégrées dans l'économie mondiale. L'écart salarial entre les hommes et les femmes est moins important dans les secteurs plus intégrés dans l'économie mondiale. Même s'il ressort que l'impact d'une plus grande ouverture commerciale sur les travailleuses varie considérablement en fonction du lieu du travail, de résidence et de leurs caractéristiques spécifiques. Par ailleurs, l'amélioration de la technologie induite par la concurrence commerciale crée des possibilités d'emploi pour les femmes dans des secteurs auparavant fermés, mais elle risque aussi de réduire la demande de main d'œuvre peu qualifiée, souvent féminine.

2.2. Impact différencié du commerce et des politiques commerciales sur les femmes et les hommes

Dans un monde intégré, la pression concurrentielle générée par le commerce peut augmenter le coût de la discrimination à l'égard des femmes. D'abord du fait que le développement ne s'accompagne pas forcément de plus d'intégration et de plus d'égalité, même si la corrélation est généralement forte entre les revenus et l'égalité hommes-femmes¹³, la deuxième réserve vient du fait que la libéralisation commerciale n'est pas universellement positive pour les femmes car, globalement elles en retirent des avantages, mais localement elles peuvent subir des effets négatifs pour leurs moyens de subsistance. En effet, bien que nombreux chercheurs soient unanimes et démontrent l'incidence positive du commerce sur l'égalité hommes-femmes, plusieurs autres études théoriques montrent le contraire. Dans la mesure où le commerce

¹³ On peut d'ailleurs noter que dans certains faits stylisés ont montré que la prospérité n'en dépendait et d'ailleurs, plusieurs pays aux ressources abondantes et avec des revenus élevés n'ont pas intégré les femmes dans la main-d'œuvre

augmente la demande en compétences, les écarts de salaires et/ou d'emploi augmenteraient car les femmes ont généralement des niveaux de compétences moindres et donc, même lorsque leur taux d'emploi augmente, elles seraient surreprésentées dans les métiers faiblement rémunérés.

Juhn et al. (2014) construisent, par exemple, un modèle théorique qui suppose qu'une réduction des tarifs douaniers incite les entreprises à moderniser leurs technologies pour devenir exportatrices et obtiennent des résultats montrant que le salaire et l'emploi relatifs des femmes s'améliorent dans les tâches de cols bleus, mais pas celles de cols blancs ».

Sauré et Zoabi, (2014), ont développé un modèle théorique qui intègre le choix endogène de la fécondité¹⁴ et supposent que les femmes ont moins de potentiel en termes de travail physique que les hommes¹⁵. Ils en déduisent un résultat contre-intuitif indiquant que l'intégration du commerce d'un pays à forte intensité de capital se traduit par une expansion du secteur utilisant plus intensément la main-d'œuvre féminine et une contraction des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre masculine. Par ailleurs, cela inciterait les travailleurs à se tourner vers le secteur en expansion, entraînant ainsi une dilution du ratio capital-travail dans le secteur en expansion (à forte intensité de main-d'œuvre féminine). La complémentarité plus importante du capital travail féminin « fait que la productivité marginale des femmes baisse plus que celle des hommes.

Ainsi, l'écart salarial hommes-femmes se creuse et la participation des femmes à la population active diminue » Sauré et Zoabi, (2014). Cela implique qu'un accroissement des échanges avec les pays en développement (pauvres en capitaux) se traduirait par une diminution de l'emploi féminin dans les pays riches en capitaux. Ces auteurs ont testé les prédictions de leur modèle théorique en utilisant ce qu'ils appellent « l'épisode de l'ALENA »¹⁶ pour la période 1990-2007 et ont constaté que les tendances de l'emploi aux États-Unis après la conclusion de l'ALENA sont généralement conformes à leurs prédictions théoriques. Cela ne signifie toutefois pas que le modèle prédirait les effets contraires dans des économies de la zone CEMAC sur lequel se concentre le présent article.

3. Observations empiriques

Les recherches empiriques qui portent sur les effets du commerce sur les écarts de salaires et d'emploi entre les hommes et les femmes contiennent essentiellement des études par pays, utilisant des données macroéconomiques.

¹⁴ En faisant allusion aux travaux de O. Galor et D. N Weil, (1996) sur « The Gender Gap, Fertility, and Growth ». *American Economic Review*, Vol.86, n°3, pp : 374- 387.

¹⁵ En particulier, ces auteurs présument que les complémentarités entre le capital et le travail sont plus élevées pour les femmes qu'elles ne le sont pour les hommes.

¹⁶ Qui renvoie à l'intégration commerciale entre les États-Unis et le Mexique.

Les études transnationales utilisant des données au niveau macroéconomique sont plutôt limitées et les conclusions des travaux empiriques sont généralement mitigées.

3.1. Détails empiriques du commerce qui améliore l'existence des femmes

Une étude menée dans le secteur de la confection au Bangladesh, montre que le commerce a transformé la vie des femmes au cours des 30 dernières années (1990-2020). Le secteur a connu une croissance moyenne de 17% par an, et il représente 30 ans après, plus de 3/4 des recettes d'exportation du pays. Si la transformation a été aussi marquée, c'est que le secteur a offert aux femmes des possibilités d'emploi formel en dehors de leur domicile pour la première fois, ce qui a directement augmenté leurs revenus et leur taux d'activité. La confection emploie aujourd'hui 3,6 millions de personnes, dont quelque 53% de femmes (Moazzem et Radia, 2018). Le commerce de vêtements a aussi contribué indirectement à l'égalité genre : il est plus probable que les parents bangladais travaillant dans des usines de confection permettent à leurs filles de poursuivre leur scolarité parce qu'une éducation de base augmente les chances pour une jeune femme de travailler un jour dans une usine (Heath et Moubarak, 2015).

Par ailleurs, une étude sur l'Indonésie semble aussi indiquer que les femmes bénéficient du commerce à travers la réduction des droits d'importation, qui a conduit en effet à l'accroissement du taux d'activité des femmes et à une répartition plus équitable des tâches ménagères. Aussi, une corrélation entre la baisse des droits de douane et l'augmentation de l'âge du mariage a été établie ainsi que la baisse de la fécondité des travailleuses moins qualifiées. La libéralisation commerciale a aussi entraîné l'expansion de secteurs employant relativement plus de femmes dans la région (Kis-Katos, et al, 2018).

Pour montrer qu'avec le commerce, l'emploi se déplace de l'agriculture vers les services, la variable Emploi par secteur est faite d'après les estimations modélisées de l'OIT (2021), en prenant en considération la construction et les services publics comme faisant partir des services. Il ressort que dans de nombreux pays, les femmes continuent d'être employées massivement dans les activités agricoles. Or les femmes agricultrices font partie des groupes de travailleurs les plus pauvres du monde. Elles pratiquent souvent une agriculture de subsistance pour répondre à leurs propres besoins ou à ceux de leur famille. Ces activités se concentrent particulièrement dans les pays les moins avancés¹⁷.

¹⁷ Cf. Département de statistique de l'Organisation internationale du travail, https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer46/?lang=en&segment=indicator&id=EMP_2EMP_

En 2017, en Afrique subsaharienne plus de la moitié de la main-d'œuvre féminine était employée dans l'agriculture et la proportion était de près d'un tiers en Asie de l'Est et dans le Pacifique¹⁸. Plus des trois quarts de la population féminine étaient alors employés dans l'agriculture¹⁹. Toutefois, l'emploi²⁰ des femmes se déplace de l'agriculture vers le secteur manufacturier et les services. Leurs possibilités dans le secteur manufacturier et surtout dans le secteur des services, ont en effet augmenté.

La part du secteur manufacturier dans l'emploi des femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure était de 11% en 2017, soit une hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 1991²¹. En Afrique subsaharienne, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et en Asie du Sud, la part de l'agriculture dans l'emploi des femmes a diminué de plus de 15 points de pourcentage depuis 1991²².

Dans le secteur des services, les nouvelles possibilités ont été encore plus nombreuses, tant pour les femmes que les hommes. Entre 1991-2017, la part des services dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure a augmenté de 13 et 15 points de pourcentage, respectivement, pour les femmes et les hommes. Si l'Asie suit la tendance mondiale de transformation structurelle vers les services, elle reste à la traîne par rapport au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord, à l'Amérique latine et aux Caraïbes, à l'Europe et à l'Asie centrale et surtout, à l'Amérique du Nord, où la part des services dans l'emploi des femmes se situe entre 80 et 90%.

Pour ce qui est de la relation commerce, - augmentation des emplois formels pour les femmes, l'analyse des données ventilées par sexe et provenant des enquêtes de la Banque mondiale auprès des ménages pour les années les plus récentes montrent la probabilité qu'une femme ait un emploi informel.²³ Avec une stratifications par niveau « faible », « moyen » et « élevé »²⁴. Pour toutes les régressions, l'étude a pris en compte les déterminants communs de l'informalité tels que l'âge, le niveau d'éducation, l'état civil et la profession.

SEX_ECO_NB.

¹⁸ Cf. figure 1.8 du rapport conjoint de 2020. Fait à partir des données du Département de statistique de l'Organisation internationale du travail,

¹⁹ Il s'agissait notamment du Burundi, du Cambodge, de la République démocratique populaire lao, de Madagascar, du Népal, du Rwanda et de la Tanzanie.

²⁰ Il faut noter que l'Emploi par secteur est défini, d'après les estimations modélisées de l'Organisation internationale du travail, novembre 2018.

²¹ Statistiques OIT. Op. Cit.

²² Statistiques OIT. Op. Cit.

²³ L'informalité étant définie par un travail non rémunéré. On peut se référer pour plus de détails aux données de la main-d'œuvre de la BM, <http://datatopics.worldbank.org/gdld/>.

²⁴ Correspondent aux observations se situant en-dessous du 25ème percentile, entre le 25ème et le 75ème percentile et au-dessus du 75ème percentile, respectivement.

La variable gender est une variable binaire avec une valeur de 1 pour les femmes et de 0 pour les hommes. La variable rural est une variable binaire avec une valeur de 1 si la personne vit dans une zone rurale et de 0 si elle vit dans une zone urbaine, étant donné que l'emploi en milieu rural est associé à l'emploi agricole informel.

Dans les pays en développement, le commerce international accroît la participation au marché du travail et les salaires des femmes qui obtiennent des emplois dans les branches de production exportatrices, réduisant ainsi l'écart avec les hommes en matière d'emploi et de rémunération. Toutefois, l'impact global du commerce sur les travailleuses dépend du secteur dans lequel elles sont employées, et de la place des échanges dans ces branches de production.

En effet, le commerce et son incidence sur les femmes évoluent sans cesse. De nos jours, il ne s'agit plus seulement d'importer et d'exporter des produits finis. L'essor des chaînes de valeur mondiales nécessite en effet d'importer des marchandises qui sont utilisées pour produire puis exporter des biens et des services intermédiaires et finals. Il s'ensuit une spécialisation très forte : produits de base²⁵, biens manufacturés simples²⁶, biens manufacturés de pointe et services²⁷, puis activités innovantes²⁸. Le type de spécialisation commerciale a des conséquences pour les situations respectives des hommes et des femmes, qui n'ont souvent pas le même niveau de qualification et ne sont donc pas égaux sur le marché du travail. La spécialisation dans des activités plus sophistiquées est associée à un recul des inégalités s'agissant de la santé reproductive, de l'autonomisation et du statut économique²⁹.

Pour le calcul de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, il s'est fait suivant une l'approche de Chen, et al. (2013), qui analysent implicitement la corrélation entre la part dans la main-d'œuvre d'une entreprise et les salaires moyens. Une relation négative (ou positive) entre la part de la main-d'œuvre féminine et les salaires moyens donne à penser qu'il existe un écart salarial. Le rôle du commerce est évalué grâce à des termes d'interaction entre la part de la main-d'œuvre féminine et la participation d'une entreprise aux échanges commerciaux.

²⁵ Comme par exemple le secteur agricole et industries extractives.

²⁶ Par exemple, l'assemblage de pièces détachées.

²⁷ Comme par exemple les circuits intégrés et la robotique.

²⁸ Par exemple la recherche-développement.

²⁹ Source : D'après des données issues de l'Indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement (<http://hdr.undp.org/en/data>) et de Banque mondiale, 2019

3.1. Domaine empirique de l'impact différencié du commerce et des politiques commerciales sur les femmes et les hommes

Une étude conduite aux États-Unis par l'OMC (2016), sur les produits manufacturés montre que les principaux obstacles sont les procédures douanières et la réglementation étrangère. Ainsi, près de 30% des PME estiment que les procédures douanières sont coûteuses, contre moins de 10% des grandes entreprises. Pour les services, les obstacles concernent la réglementation intérieure mais aussi l'établissement de filiales étrangères et l'obtention de visas politiques relatifs à la fourniture de services par le biais d'une présence commerciale et à la présence de personnes physiques. Ces constatations sont corroborées par des enquêtes menées auprès d'entreprises de pays en développement dans le cadre du quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce (OCDE et OMC, 2013). Elle indique les cinq principaux obstacles à l'entrée, à l'établissement ou à la progression dans les chaînes de valeur perçus par les PME des pays en développement et par des entreprises déjà intégrées dans les chaînes de valeur des secteurs de l'agroalimentaire, des TIC et des textiles et vêtements. Pour les PME de ces secteurs, les coûts de certification, les procédures douanières et le manque de transparence de l'environnement réglementaire sont particulièrement pénalisants. Globalement, 66% des sociétés exportatrices détenues par des femmes déclarent rencontrer des difficultés liées aux MNT, contre 51% des entreprises détenues par des hommes. Ces difficultés sont dues à une réglementation trop stricte ou trop complexe pour pouvoir être respectée, ou à l'existence d'obstacles procéduraux connexes qui rendent difficile la mise en conformité avec une réglementation donnée.

Les consommatrices peuvent être plus vulnérables à l'incidence des droits d'importation. Des données concernant les États-Unis indiquent que les consommatrices sont confrontées à des droits de douane plus élevés. En 2015, les produits importés, spécifiquement consommés par les femmes, étaient soumis à une charge tarifaire plus élevée (Gailes et al., 2018) sous l'effet conjugué de l'application de DD plus élevés et de dépenses plus importantes des consommatrices. Premièrement, les droits moyens appliqués aux produits consommés spécifiquement par les femmes sont plus élevés que ceux qui le sont aux produits consommés spécifiquement par les hommes. Cette différence est en grande partie due aux vêtements, qui sont à l'origine d'environ 75% de la charge tarifaire totale pesant sur les ménages aux États-Unis. Deuxièmement, les consommateurs américains dépensent deux fois plus en vêtements pour femmes qu'en vêtements pour hommes, et la grande majorité de ces articles sont importés. L'étude conclut que, pour les ménages américains, la charge tarifaire sur les vêtements pour femmes était supérieure de 2,77 milliards de dollars EU à celle sur les vêtements pour hommes, et que cet écart s'est creusé d'environ 11% en termes réels entre 2006 et 2016.

Dans la plupart des pays en développement, l'élimination des droits d'importation bénéficierait davantage aux ménages dirigés par des femmes qu'à ceux qui le sont par des hommes. De même que dans le cas des États-Unis, la charge tarifaire sur les importations pèse davantage, et d'une manière disproportionnée, sur les ménages dirigés par des femmes : Depetris et al. (2018). Il est difficile de formuler des conclusions sur les inégalités hommes-femmes à partir des différences observées selon qu'un ménage est dirigé par une femme ou un homme, ce qui illustre la nécessité d'obtenir de meilleures données en l'espèce, sur la consommation recueillie au niveau des individus plutôt qu'au niveau des ménages.

Parlant des effets négatifs de l'accès limité au financement, aux compétences et aux technologies numériques sur la participation des femmes au commerce, de nombreuses contraintes nationales pèsent également sur la pleine participation des femmes au commerce. Elles ont trait, entre autres, aux inégalités d'accès au financement, à l'éducation et à l'infrastructure numérique ; au risque accru de remplacement des emplois ; et à la persistance des discriminations et des disparités hommes-femmes en ce qui concerne l'éducation et les compétences nécessaires à l'ère numérique. Ces contraintes au-delà de la frontière désavantagent les femmes, en limitant leur accès aux ressources qui leur permettraient de jouer un rôle plus important dans le commerce.

En somme, autant que travailleuses, productrices et consommatrices, les femmes remplissent des rôles multiples dans l'économie, qui déterminent les répercussions qu'ont sur elles le commerce international. En tant qu'employées et propriétaires d'entreprises, elles contribuent à la production dans les économies commerçantes. Elles ressentent des conséquences directes au niveau de l'emploi, de la rémunération et de la productivité, en lien avec les postes offerts, la concurrence dans différents secteurs de l'économie et l'introduction de nouvelles technologies à moindre intensité de main d'œuvre. En tant que consommatrices, elles sont directement concernées par la baisse des prix et l'augmentation de la concurrence, mais ces changements induits par le commerce ont aussi des effets indirects sur leurs perspectives sur le marché du travail et leurs revenus. Le commerce influence enfin leurs choix de vie concernant l'éducation, le mariage et la fécondité, puisqu'en valorisant l'acquisition de compétences il modifie la dynamique économique au sein des familles et des communautés.

4. Méthodologie

4.1. Modèle et variables

Dans la littérature empirique, la modélisation de la relation entre le commerce et l'autonomisation des femmes utilise plusieurs proxys pour capter l'autonomisation des femmes. Il s'agit de l'écart de salaires entre les hommes

et les femmes (Chen et al. (2013), du taux d'emploi des femmes et du nombre d'entreprise créées par les femmes. Mais il est difficile d'obtenir les données statistiques sur les salaires versés aux femmes dans les entreprises, ainsi que du nombre d'entreprises générées par les femmes ou tout simplement la part de la valeur ajoutée créée par les entreprises féminines sur la valeur ajoutée totale. Par contre, la base de données de la banque mondiale fournit des informations sur l'emploi par sexe et par secteur d'activité. Ceci dit, on part d'une fonction de demande des facteurs de production sous sa forme logarithmique transcendantale à la manière de Brown et Christensen (1981), donnée par la relation ci-après :

$$PMF_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \ln Y_{it} + \alpha_2 \ln IC_{it} + \alpha_4 \ln PTF_{it} + \alpha_5 COMMERCE_{it} + \chi_i + \gamma_t + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où $PMF_{it} = \frac{L_{it}^F}{L_{it}}$ est la part de la main d'œuvre féminine dans la main d'œuvre totale du pays i à la date t, Y_{it} la production du pays i à la date t, IC_{it} est l'intensité capitalistique du pays i à la date t définit comme le rapport entre la somme des immobilisations brutes et des fonds de roulement rapporté au chiffre d'affaire, PTF_{it} est la productivité totale des facteurs du pays i à la date t et $COMMERCE_{it}$ est la variable commerciale du pays i à la date t.

Une augmentation de la production totale est supposé augmentée la demande de main d'œuvre des femmes ($\alpha_1^f > 0$). Une augmentation de l'intensité capitalistique kit ne pourrait augmenter l'emploi des femmes que si le capital se substitue à la main d'œuvre masculine ($\alpha_2^f < 0$). L'influence du commerce sur la part de la main d'œuvre féminine n'est pas facile à prévoir. En effet le commerce pourrait augmenter la demande relative de la main d'œuvre féminine ($\alpha_5^f > 0$) ou masculine ($\alpha_5^p < 0$). L'analyse porte sur les pays de la zone CEMAC composée de six pays à savoir le Cameroun, le Tchad, la République Centrafricaine, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Congo. Les données vont de 1980 à 2020.

L'estimation des coefficients du modèle théorique ci-dessus est adossée empiriquement sur le modèle autorégressif à retard échelonné (ARDL). Ainsi, soit un échantillon de N individus observés sur T périodes, avec $(N, T) \in N \times T$. On considère le modèle ARDL (p, q, q, ..., q) suivant :

$$Y_{i,t} = \sum_{j=1}^p \lambda_{ij} Y_{i,t-j} + \sum_{j=0}^q \delta'_{ij} X_{i,t-j} + \mu_i + \varepsilon_{i,t} \quad (2)$$

Avec $i = 1, 2, \dots, N$; $t = 1, 2, \dots, T$,

où $X_{i,t}$ est la matrice des variables explicatives de format $(K \times 1)$; μ_i représente les effets fixes individuels ; les λ_{ij} sont les coefficients affectés aux variables dépendantes individuelles retardées ($Y_{i,t-j}$), et δ'_{ij} est une matrice de scalaire de format $(1 \times k)$.

Afin d'obtenir une équation à correction d'erreur, l'équation (3) peut être représentée :

$$\Delta Y_{i,t} = \Phi Y_{i,t-1} + \beta'_t X_{i,t} + \sum_{j=1}^{p-1} \lambda^*_{ij} \Delta Y_{i,t-j} + \sum_{j=0}^{q-1} \delta^*_{ij} \Delta X_{i,t-j} + \mu_i + \varepsilon_{i,t} \quad (3)$$

En empilant toutes les observations pour chaque individu « i », l'équation (3) équivaut à l'équation (4) ci-dessous.

$$\Delta Y_t = \Phi Y_{i,t-1} + X_i \beta_t + \sum_{j=1}^{p-1} \lambda^*_{ij} \Delta Y_{i,t-j} + \sum_{j=0}^{q-1} \Delta X_{i,t-j} \delta^*_{ij} + \mu_i + \varepsilon_{i,t} \quad (4)$$

4.2. Techniques d'analyse

La technique d'estimation est celle du *Pooled Mean Group (PMG)*. C'est une méthode récente d'estimation des macropanels dynamiques et hétérogènes, notamment ceux pour lesquels le nombre d'observations (t) est aussi grand que le nombre d'individus (i) (Pesaran & Shin, 2004). Elle offre la possibilité d'estimer une relation de LT entre différentes variables. Cette flexibilité repose sur l'hypothèse selon laquelle la constante du modèle, les coefficients de court terme et les variances des erreurs peuvent différer selon les individus. Mais à LT, ces coefficients restent identiques.

Toutes nos données sont de sources secondaires sur la période 1980-2019 et proviennent de la Banque Mondiale (2020). Les données sont stationnarisées puis cointégrées avant leur introduction dans le modèle.

5. Résultats des estimations.

Il s'agit dans cette articulation de présenter les propriétés statistiques des observations sur la part de la main d'œuvre féminine, le produit intérieur brut, l'intensité capitalistiques, la productivité totale et le commerce international pour choisir l'estimateur approprié dans un premier temps avant d'estimer les paramètres du modèle dans un deuxième temps.

5.1. Statistiques descriptive

5.1.1. Analyse de l'échantillon.

Tableau 1. Coefficient de variation des variables (CV)

Variables	Moyenne	Ecart type	CV
PMF	0,5737171	0,1859378	0,32409318
y	28,65514	1,328021	0,04634495
IC	0,2604527	0,1444145	0,55447496
PTF	6,80E+13	9,23E+14	13,5735294
Commerce	81,89653	37,91877	0,46300826

Source : auteur à partir des données de la WDI.

Selon le tableau ci-dessus, les coefficients de variation de la part de la main d'œuvre féminine, de l'intensité capitaliste, de la productivité totale et du commerce sont supérieurs à 0,15. Ceci traduit le fait que les pays de la zone CEMAC ne forment pas un échantillon homogène pour ces variables puisque leurs variabilités sont fortes. Le coefficient de variation du produit intérieur brut est inférieur à 0,15 ; ce qui signifie que la variabilité de la croissance en zone CEMAC est faible. Pour cette variable, les pays de la zone CEMAC sont homogènes.

5.1.2. Analyse de la structure de corrélation.

Tableau 2. Coefficients de corrélation entre les variables

	pmf	y	ic	ptf	commerce
pmf	1.0000				
y	-0.0251	1.0000			
ic	0.3142	-0.2018	1.0000		
ptf	0.1293	-0.0439	0.1051	1.0000	
commerce	0.4498	-0.1741	0.7480	0.1149	1.0000

Source : auteur à partir des données de la WDI.

On observe que la corrélation entre le commerce et l'autonomisation de la femme est beaucoup plus forte que la corrélation entre le produit intérieur brut, l'intensité capitaliste, la productivité totale et l'autonomisation de la femme. Cette corrélation est positive. La structure de la corrélation des variables ne semble pas prédire un risque de multicollinéarité puisque tous les coefficients de corrélation sont inférieurs à 0,5.

5.1.3. Analyse pré-diagnostic.

L'analyse pré-diagnostic consiste à explorer les propriétés statistiques des données de l'étude afin de justifier le choix de l'estimateur approprié. Il

s'article autour du test d'homogénéité du panel, du test de dépendance transversale et du test d'Hausman.

5.1.3.1 Test d'homogénéité du panel

Tableau 3. Résultats du pooled hability test

pmf	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
-----+						
y	.0175764	.0050051	3.51	0.001	.0076987	.027454
ic	.0076504	.0542897	0.14	0.888	-.0994921	.114793
ptf	-4.03e-18	5.40e-18	-0.75	0.457	-1.47e-17	6.63e-18
commerce	.0001019	.0003727	0.27	0.785	-.0006336	.0008374
_cons	.0600004	.1522882	0.39	0.694	-.2405456	.3605464
-----+						
	sigma_u	.19076109				
	sigma_e	.06682873				
	rho	.89068697 (fraction of variance due to u_i)				
-----+						
F test that all u_i=0: F(5, 176) = 190.37				Prob > F = 0.0000		

Source : calcul de l'auteur à partir des données de la WDI 2021.

Les résultats du pooled hability test ci-dessus montrent que les pays de la zone CEMAC présentent les caractéristiques différentes (Prob > F = 0.0000). Ainsi, pour les variables de cette étude, les pays de la CEMAC semblent partager les mêmes réalités. L'éventualité d'une interdépendance entre ces pays pour les variables de l'étude est présentée dans le tableau ci-après :

Le tableau 4. Résultats du test de dépendance transversale

	__e1	__e2	__e3	__e4	__e5	__e6
-----+-----						
__e1	.4143551					
__e2	-.1312074	.1495088				
__e3	-.0353586	-.0188922	.0430388			
__e4	.0001034	-.0008585	.0041354	.0022407		
__e5	.0114787	.0494431	-.0144532	-.0016017	.0553319	
__e6	.0969039	-.1296676	.0207488	.0013841	-.051455	.1215547
-----+-----						
__e1	__e2	__e3	__e4	__e5	__e6	
__e1	1.0000					
__e2	-0.5272	1.0000				
__e3	-0.2648	-0.2355	1.0000			
__e4	0.0034	-0.0469	0.4211	1.0000		
__e5	0.0758	0.5436	-0.2962	-0.1438	1.0000	
__e6	0.4318	-0.9619	0.2869	0.0839	-0.6274	1.0000

Source : auteur à partir des données de la WDI 2021.

Les résultats du test de dépendance transversale de Breusch Pagan montrent au seuil 1% que les pays de la zone CEMAC sont interdépendants

pour toutes les variables considérées aussi bien dans le modèle à effet fixe que dans le modèle à effet aléatoire.

Tableau 5. Résultats du test de stationnarité

Specification with trend				
Variable	lags	Zt-bar	p-value	t-bar
pmf	0	-0.173	0.431	.
pmf	1	-0.783	0.217	.
y	0	0.082	0.533	.
y	1	-1.358	0.087	.
ic	0	-0.841	0.200	.
ic	1	-1.652	0.049	.
ptf	0	-1.236	0.108	.
ptf	1	-1.314	0.094	.
commerce	0	-2.885	0.002	.
commerce	1	-1.438	0.075	.

Source : auteurs à partir des données de la WDI.

Etant donné que nous avons à faire à un panel de pays hétérogènes et interdépendants, le test de stationnarité doit être celui de deuxième génération. Les résultats du test de stationnarité de Pesaran (annexe 4) montrent que pour une erreur de première espèce de 10 %, la part de la main d'œuvre féminine n'est pas stationnaire. L'intensité capitaliste, la production, la productivité totale sont stationnaires en différence première. Le commerce quant à lui est stationnaire à niveau.

Le choix du meilleur estimateur se fait par le test de Hausman dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 6. Résultats du test de Hausman.

---- Coefficients ----				
	(b)	(B)	(b-B)	sqrt(diag(V _b -V _B))
	mg	pmg	Difference	S.E.
y	-.2562521	.0131413	-.2693934	.9606012
ic	-2.333658	.1546344	-2.488292	5.824083
ptf	-8.54e-13	-8.46e-18	-8.54e-13	4.38e-12
commerce	.0124691	.0016882	.0107809	.0261184
chi2(3) = (b-B)'[(V _b -V _B) ⁽⁻¹⁾](b-B)				
			=	0.80
			Prob>chi2 =	0.8497

(V_b-V_B is not positive definite)

Source : auteur à partir des données de la WDI 2021.

Le test de Hausman montre sous l'hypothèse nulle de différence des coefficients non systématique que l'estimateur le plus approprié pour cette étude est le PMG pour une erreur de première espèce d'1%. Ceci traduit le fait que les pays de la zone CEMAC partagent un minimum de facteurs communs pour les variables de l'étude comme confirmé le pooled hability test.

Tableau 7. Estimation de la relation entre le commerce régional et l'autonomisation de la femme

D.pmf	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
-----+-----						
	ec					
y	.0131413	.0050265	2.61	0.009	.0032895	.022993
ic	.1546344	.0463474	3.34	0.001	.0637952	.2454736
ptf	-8.46e-18	5.65e-18	-1.50	0.134	-1.95e-17	2.61e-18
commerce	.0016882	.0004301	3.92	0.000	.0008451	.0025312
-----+-----						

Source : auteur à partir des données de la WDI 2021.

Le tableaux ci-dessus représente les résultats de l'équation de long terme. On peut remarquer qu'à long terme la croissance économique et l'intensité capitalistique ont des effets positifs et significatifs au seuil d'1% sur l'autonomisation de la femme en zone CEMAC ; ce qui ne semble pas être le cas pour la productivité totale.

Pour ce qui est de la variable d'intérêt centrale à savoir le commerce intra-régionale, on peut observer qu'un embelli des échanges commerciaux est profitables à l'autonomisation de la femme à long terme. En effet, une augmentation des échanges commerciaux suppose la création de nouveaux emplois sur le plan global dans le secteur extérieur ; toute chose qui booste la demande relative de la main d'œuvre féminine sur la période d'étude considérée. On rejoint ainsi les résultats de Heath et Moubarak, (2015), de la BM et de l'OMC (2020).

Conclusion

L'objectif de cette étude est de montrer la contribution du commerce extérieur à l'autonomisation de la femme en zone CEMAC. Sur la base d'une littérature relativement abondante mais récente, l'estimation du lien entre le commerce et l'autonomisation de la femme capté ici par la part de la main

d'œuvre féminine dans la main d'œuvre totale est adossée à une fonction de demande de facteurs à la manière de Brown et Christensen (1981). Le test de Hausman montre que l'estimateur approprié est la Pooled Mean Group. L'étude porte sur la période 1980-2020. Les résultats montrent qu'une promotion du commerce intra-régionale est bénéfique pour l'autonomisation de la femme en zone CEMAC. Le commerce apparaît donc comme un levier permettant d'améliorer les conditions de vie des femmes par l'emploi qu'il crée et dont les femmes peuvent en bénéficier, du fait d'une augmentation de leur qualification. La création d'une zone de libre-échange intercontinentale à l'échelle africaine paraît nécessaire pour exploiter le potentiel de la main d'œuvre féminine et améliorer la qualité de la vie. Des efforts sont donc à fournir pour encourager une densification du commerce intra-régionale de la part des autorités.

References:

1. BIRD & WTO. (2020). *Women and trade: the role of trade in promoting gender equality*, Washington : World Bank. DOI :10.1596/978-1-4648-1541-6.
2. Brown, R. S. & Christensen, L. R. (1981). « Estimating Elasticities of Substitution in a Model of Partial Static Equilibrium: An Application to U.S. Agriculture, 1947-1974 », in Berndt, E. R. et Field, B. C. (éds), *Modeling and Measuring Natural Resource Substitution*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), pp.209-229.
3. Brussevich, M. (2018). « Does trade liberalization narrow the gender wage gap? The role of sectoral mobility », in *European Economic Review* 109, pp. 305-333.
4. Bussolo, M. & De Hoyos, R. E. (éds) (2009). *Gender Aspects of the Trade and Poverty Nexus: A Macro-Micro Approach*, Equity and Development; © Washington, DC: World Bank and Palgrave Macmillan.
5. Chen, Z., Ge, Y., Lai, H. & Wan, C. (2013). « Globalization and Gender Wage Inequality in China », in *World Development* 44, pp. 256 - 266.
6. Depetris, C. N. & Porto, G. (2018). « The gender bias of trade policy in developing countries », *Working Paper*, World Bank, Washington (D.C.).
7. Gaddis, I. & Pieters, J. (2017). « The Gendered Labor Market Impacts of Trade Liberalization: Evidence from Brazil », in *Journal of Human Resources*, 52(2), pp.457- 490.
8. Gales, A., Gurevich, T., Shikher, S. & Tsigas, M. (2018). « Gender and Income Inequality in United States Tariff Burden », in *Economics*

- Working Paper*, B (08), U.S. International Trade Commission, Washington (D.C.).
9. Galor, O. & Weil, D. N. (1996). « The Gender Gap, Fertility, and Growth », in *American Economic Review*, 86 (3), pp: 374- 387.
 10. Heath, R. & Mobarak, A. M. (2015). « Manufacturing growth and the lives of Bangladeshi women », in *Journal of Development Economics*, 115 (C), pp. 1-15.
 11. Juhn, C., Ujhelyi, G. & Villegas-Sanchez, C. (2014). « Men, Women, and Machines: How Trade Impacts Gender Inequality », in *Journal of Development Economics* 106, pp. 179-193.
 12. Kazandjian, R., Kolovich, L., Kochhar, K. & Newiak, M. (2019). « Gender Equality and Economic Diversification », in *Social Sciences*, 8(4), pp.118-135.
 13. Kis-Katos, K., Pieters, J. & Sparrow, R. (2018). « Globalization and Social Change: Gender-Specific Effects of trade liberalization in Indonesia », in *IMF Economic Review*, 66(4), pp. 763-793.
 14. Moazzem, K. G. & Radia, M. A. (2018). « Data Universe' of Bangladesh's RMG Enterprises: Key Features and Limitations », *Centre for Policy Dialogue*. (CPD), Dhaka Working Paper N°123.
 15. Ngai, L. R. & Petrongolo, B. (2017). « Gender Gaps and the Rise of the Service Economy », in *American Economic Journal: Macroeconomics*, 9(4), pp. 1- 44.
 16. OCDE & OMC. (2013). *Panorama de l'Aide pour le commerce : se connecter aux chaînes de valeur*, OCDE et OMC, Paris et Genève.
 17. OIT. (2021). « ILO Global Estimates on International Migrant Workers Results and Methodology », Third edition, Labour Migration Branch Conditions of Work and Equality Department and Department of Statistics, pp.1-74.
 18. Rapport Banque Mondiale (2020). *La Banque mondiale en République Centrafricaine*, papier de Travail.
 19. Rapport OMC. (2016). « *Commerce mondial : Égaliser les conditions du commerce pour les PME* », OMC, Genève.
 20. Rapport PNUD. (2014). « Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience », New York, Papier de travail, 30p.
 21. Rocha, N. & Winkler, D. (2019). « Trade and Female Labor Participation: Stylized Facts Using a Global Dataset », Policy Research Working Paper, n° 9098, Banque Mondiale, Washington (D.C.).
 22. Sauré, P. & Zoabi, H. (2014). « International trade, the gender wage gap and female labor force participation », in *Journal of Development Economics*, 111(31), pp. 17-33.

23. Schultz, T. P. (2007), « Does the Liberalization of Trade Advance Gender Equality in Schooling and Health? », dans Zedillo, E. (éd.), *The Future of Globalization: Explorations in Light of Recent Turbulence*, Routledge, Londres, pp.178-208.
24. Tejani, S. & Milberg, W. (2016). « Global Defeminization? Industrial Upgrading and Manufacturing Employment in Developing Countries », in *Feminist Economics* 22(2), pp. 24-54.
25. World Bank. (2020). *Women, Business and the Law*. Washington, DC : World Bank. DOI :10.1596/978-1-4648-1532-4.
26. www.undp.org *Rapport sur le développement humain 2014*, (Consulté le 27 Décembre 2022 à 16h.)
27. <http://datatopics.worldbank.org/gdld/>. Base de données ventilées par sexe sur la main-d'œuvre de la BM auprès des ménages pour les années les plus récentes. Consulté le 20 Novembre 2022.
28. <http://hdr.undp.org/en/data>. Données issues de l'Indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement et de Banque mondiale de 2019. Consulté le 20 Novembre 2022.
29. <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>. ID dans le monde de la BM, Consulté le 2 Octobre 2022.
30. https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer46/?lang=en&segment=indicator&id=EMP_2EMP_SEX_ECO_NB. Données du Département de statistique de l'OIT de 2020 Consulté le 20 Août 2022.